



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES
Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Communiqué de presse - Vendredi 12 octobre 2018

Face à la désinformation massive sur le lac d'Hossegor, la SEPANSO livre ses quatre vérités et milite pour un sursaut « vert »

Le grand public se mobilise de plus en plus contre un dragage éclair du lac et contre la pollution massive des plages. A ses côtés, la SEPANSO souhaite que les citoyens se réapproprient les véritables enjeux du lac, des enjeux concrets, empreints de bon sens, qui refusent un dragage éclair au nom de l'environnement et de la santé publique.

A quelques jours du démarrage annoncé d'un chantier très dangereux et contesté, décidé par la communauté de communes MACS, la SEPANSO livre ses quatre vérités.

Vérité n°1

Le lac d'Hossegor est pollué, les dizaines d'analyses réalisées entre 2008 et 2016 sont toutes conformes : ses sédiments contiennent des contaminants toxiques et cancérigènes. Le seul résultat positif (absence de pollution) daté du 4 août 2016, ne permet pas de remettre en cause l'ensemble des analyses de l'IFREMER.

MACS tente d'escamoter toutes les analyses négatives (présence chronique de pollution) derrière une analyse isolée et scientifiquement très suspecte.



L'IFREMER qui a mis en surveillance le lac depuis une décennie est un organisme indépendant, digne de foi, qui publie des résultats comparatifs dans le temps et sur différents sites. Ses conclusions sont unanimes : **il y a bien onze contaminants toxiques et pour certains cancérigènes, présents au-delà des seuils acceptables.**



Le laboratoire LPL a obtenu le 4 août 2016 les uniques résultats positifs, mais contradictoires, à quelques jours d'un résultat IFREMER négatif. Ce laboratoire aurait dû par rigueur scientifique reprendre ces analyses aberrantes, les comparer à ceux de l'IFREMER, vérifier les écarts et les probables erreurs. La SEPANSO relève que MACS, plutôt que de sélectionner un laboratoire indépendant par déontologie, choisit LPL, un établissement public (EPIC) rattaché directement au département des Landes, au risque de poser la question du conflit d'intérêt.

Si un malade affiche une forte fièvre depuis quinze jours et pareillement observée le midi, une baisse inattendue de température après le repas incite d'abord à vérifier le thermomètre et à refaire le test, avant de proclamer publiquement une guérison miraculeuse.

Vérité n°2 :

Le chantier va draguer des sédiments sablo-vaseux indissociables et contaminés.

Comme un habile bonimenteur de foire, MACS montre le vernis immaculé qui dissimule la vase en prétendant qu'il s'agit de sable non pollué.



Pour MACS, il y a d'un côté le sable zéro pollution, digne d'aller sur les plages, et de l'autre la vilaine vase toxique, tenue hors de portée des engins de dragage. La réalité est toute autre : sur toute l'étendue du lac, il suffit de creuser 5 à 10 cm de profondeur pour récupérer un mélange sablo-vaseux noirâtre et gorgé d'hydrocarbures. C'est ce mélange qui va être extrait et déposé sur les plages. La pollution chronique observée depuis dix ans ne s'est pas cantonnée à des frontières invisibles.

C'est comme boire un peu d'eau après avoir ingurgité cinq verres d'alcool : l'alcootest restera malgré tout dans le rouge.

Vérité n°3

MACS va déposer les sédiments sur les plages alors que la réglementation ne permet que le rejet en mer !

En terme de règles sur le dragage, MACS fraude la loi par un tour de passe-passe juridique grossier, en exposant le public à un danger sanitaire certain.



Déposer des sédiments toxiques sur les plages, c'est une procédure ICPE lourde et contraignante issue des leçons de l'accident de l'usine AZF. Le site qui reçoit les sédiments toxiques doit être une installation classée, soumise à homologation, répertoriée, contrôlée sévèrement : les sédiments toxiques y sont considérés comme des déchets, qu'il faut dépolluer, comme le montre le dragage de vases et sables du bassin d'Arcachon, stocké sur une plate-forme ICPE. C'est la nomenclature ICPE 2510 qu'il faut suivre. Mais MACS a choisi la nomenclature Eau 4.1.2.0 et 4.1.3.0 qui autorise seulement ... le rejet en mer.

Autant demander à un cycliste qui n'aurait pas son permis de conduire de prendre le volant d'un poids lourd chargé d'essence.

.../...

Vérité n°4

La biodiversité du lac va être détruite totalement sans aucune mesure de compensation.

MACS détourne toute une série de règles et de lois pour mieux vidanger le lac sans précaution.



Le lac va être purgé brutalement, entraînant dans sa destruction de nombreuses zones humides, espèces de poissons et d'oiseaux protégés. 13 hectares d'habitats vont être détruits, et en mesure de compensation, MACS installera des barges de 400 m². C'est strictement insuffisant et ridicule, il aurait fallu des mesures qui compensent intégralement le dommage.

Autant replacer dans une baignoire une famille d'ours polaires chassée de la banquise.

La SEPANSO ne se laisse pas intimider par les démarches menaçantes de MACS, ses publicités mensongères, ses promesses intenables, ses allégations jamais documentées. Le grand public voit de plus en plus clair dans cette communication nuageuse.

Non, le lac ne va pas disparaître ; non, il ne s'ensable pas : nombre de cartes postales des années 50 montrent ainsi des promeneurs traversant le lac à marée basse, l'eau à mi-mollet !

La SEPANSO a porté plainte contre la publicité mensongère à l'initiative de MACS, parue dans l'édition Sud Ouest du 6 octobre et prédisant sans aucune preuve la disparition du lac en 2028. Cette publicité manipulatrice est assortie des logos Union Européenne, République Française, Région Nouvelle Aquitaine. Déposée le 8 octobre par la SEPANSO auprès de la Commission des Communautés Européennes, la plainte porte sur le non-respect du droit communautaire : *« cet usage du logo de l'Union Européenne perturbe le fonctionnement normal d'accès à toutes les informations des citoyens (Convention d'Aarhus) et fausse le jeu démocratique »*.

Le lac d'Hossegor mérite un sursaut citoyen pour un dragage réussi, progressif, moins couteux et plus respectueux de l'environnement : c'est ce que propose la SEPANSO avec le soutien de nombreuses associations.

Pour Georges CINGAL, Président de la Fédération SEPANSO Landes,

« Les citoyens prennent conscience que le lac d'Hossegor est comme un bébé qui pleure : s'occuper de lui patiemment est tellement plus sage que de le secouer brutalement. Les mensonges de MACS sont nombreux, le grand public s'y trompe de moins en moins. Ce n'est pas un hasard si une pétition hostile à une pollution massive sur les plages a recueilli en quelques jours plus de 6000 signataires. Pour notre part, nous restons absolument stupéfaits que la Communauté de Communes joue ainsi avec la santé publique en contournant les lois et en finançant cette œuvre de destruction écologique avec des fonds publics européens supposés protéger l'environnement. »

Contact presse :
José Manarillo
Fédération SEPANSO Landes